

Cycle de conférences

Bois & Cité

Cycle de
conférences
dans 17 villes
françaises

Tour d'horizon de la construction bois publique et collective

**7^e conférence à Dijon
mardi 10 novembre 2009 - Entrée libre**

Plébiscitée par les décideurs publics, la construction bois continue de gagner du terrain, notamment en réinvestissant la Cité. C'est justement sur le terrain que les équipes de la campagne «**Le bois, c'est essentiel!**» poursuivent leur action en sillonnant la France **jusqu'en janvier 2010** avec un **cycle de 17 conférences**, intitulé Bois & Cité.

Le bois, une sagacité évidente

Le bois, de plus en plus utilisé dans la construction publique, a désormais prouvé son efficacité et ses bienfaits. Tant écologique, économique, qu'innovante, la construction bois démontre aussi sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux de services aux publics, principalement grâce à sa vocation d'accueil (petite enfance, scolaires, citoyens, sportifs...).

Les décideurs publics ciblés

Dédiées à la construction bois publique et collective, les conférences Bois & Cité s'adressent d'abord à un **public de décideurs** tant publics que privés (élus locaux, architectes, professionnels du bâtiment, promoteurs...).

À l'issue de la conférence, un **ouvrage de référence «Bois & Cité»** (64 pages) sera offert à chaque participant.

Animée par Olivier Pia (ex-chroniqueur radio, journaliste de presse écrite et consultant en communication), la septième conférence se déroulera le **mardi 10 novembre 2009 - Salle à usages multiples - Rue de Mare - 21380 Savigny-le-Sec à 17h.**

Des constructions en bois citées en exemple

Sous le signe de la clarté et de l'accessibilité, cette présentation sera consacrée à **trois exemples de constructions bois de proximité** :

- **Salle à usages multiples de Savigny-le-Sec (21)**
- **Projet de construction de 8 logements BBC en bois (21)**
- **L'EHPAD de Mervans (71)**

Porteurs de projet et maîtres d'œuvre, ayant fait l'expérience de la construction bois publique et collective, commenteront ces exemples en s'appuyant sur des supports d'animation images.

Quand le bois rime avec Grenelle de l'environnement

Le bois issu d'une gestion durable des forêts (certifications PEFC™ et FSC™) est l'éco-matériau par excellence. Il répond aux préconisations du Grenelle de l'environnement et s'inscrit dans la logique des bâtiments économes et à énergie positive prévus par les futures normes en France aux horizons 2012 et 2020.

Dans ce contexte où se développe au plus haut niveau de l'État une véritable politique de la forêt et du bois, la campagne «Le bois, c'est essentiel !» s'inscrit plus que jamais comme une référence. Les engagements pris récemment par le gouvernement, en particulier suite aux déclarations du Président de la République le 19 mai dernier, ne font que confirmer les orientations de la campagne. L'essor du bois dans la construction représente donc un réel et nouvel enjeu pour notre pays et pour ses territoires.



Le bois c'est essentiel
www.bois.com



17 rendez-vous dans toute la France

Des partenaires institutionnels et médias

- Les CAUE



Nancy 13/11

Présentation: extension de l'école primaire et construction d'un accueil périscolaire à Boulange (57) - 22 pavillons ossature bois labellisés BBC Effinergie « Les toits de la corvée » à Saint-Dié-des-Vosges (88).

Lyon 23/11

Présentation : 100 logements Belley (01), immeuble collectif R+1 R+2, logements individuels - 46 logements Le Cheylas (38), en 3 immeubles R+2

Montpellier 24/11

Présentation : 37 logements locatifs à ossature bois sur la commune de Gruissan (11) - 26 logements collectifs BBC, structures mixtes bois-béton à Candillargues (34)

Paris 1/12

Présentation : école maternelle La Venelle à Épinay-sur-Seine (93) - Parc nautique de l'Île-de-Monsieur à Sèvres (92)

Bayeux 03/12/09

Présentation: extension du Collège Saint-Sauveur-Lendelin (50) - Maison du Parc à Saint-Come du Mont (50).

Rennes 10/12/09

Présentation: lotissement bio-climatique de 12 maisons et un R+2) Langouët (35) - structure multi accueil à Loudéac (22) - EHPAD et logements collectifs à Vézin-le-Coquet (35).

Nantes 11/12/09

Présentation : 22 logements R+1 et R+2 à Saint-Nazaire (44) - 18 logements collectifs R+2 et R+3 à Nantes (44).

- Toulouse 14/12

- Régions Aquitaine et Centre 01/2010

Cocktail à 19h30

Entrée libre sur inscription

www.bois.com/cycle-conferences

*La campagne de communication «**Le bois, c'est essentiel!**», menée conjointement par le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois, association loi 1901) et Skogsindustrierna (Fédération Suédoise des industries Forestières), avec le soutien financier de France Bois Forêt, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, mais aussi l'appui de partenaires représentatifs des décideurs publics, en particulier l'association des Maires de France, des Éco Maires et du Comité 21, a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction auprès des collectivités locales.

En 2008, cette campagne s'est illustrée par la création du 1^{er} grand prix de la construction bois publique et collective, « Les Totems ». Ce prix visait à récompenser les collectivités territoriales ayant « osé » le bois. Avec un total de 119 participants, la première édition des Totems place ce grand prix à la hauteur de toutes les espérances.



INFOS PRATIQUES

Inscription conférence

En ligne : www.bois.com/cycle-conferences
 Par courrier : ICOM - Cycle de conférences
 15 rue du Général Lionel de Marmier
 31300 Toulouse
 Par fax : 05 62 57 73 44

Lieu de conférence

Salle à usages multiples
 Rue de Mare
 21 380 Savigny-le-Sec

Interview de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France

Pensez-vous que le bois est un matériau de construction d'avenir pour les collectivités ?

Dans un contexte de changement climatique et de lutte contre l'augmentation des gaz à effet de serre, la place et le rôle des forêts deviennent primordiaux.

Pour que les forêts remplissent pleinement leur rôle écologique, économique, énergétique et climatique, il faut mettre en place une gestion durable des écosystèmes forestiers. Cette dernière nécessite de diversifier les espèces et les types de production, en introduisant une complémentarité entre le bois destiné à un usage énergétique et le bois de construction.

Matière première renouvelable, le bois est en croissance permanente. De ce fait, il présente un avantage écologique indéniable face aux nombreux matériaux issus de matières premières non renouvelables utilisés dans la construction. Par ailleurs, les collectivités sont très sensibles au caractère local de la ressource ; c'est une des rares matières premières pouvant être produites et utilisées sur place. De plus, le bois génère des emplois au niveau local, à tous les stades de sa transformation.

Enfin, les propriétés du bois en matière d'isolation thermique en font un matériau intéressant dans un contexte de réduction des dépenses d'énergie. C'est pourquoi, tant par les conditions de sa production que par ses qualités intrinsèques, le bois de construction est riche de perspectives d'avenir pour les collectivités locales.

Dans une politique de développement durable, pensez-vous que les collectivités ont un rôle de démonstration et d'incitation pour l'emploi du bois comme matériau de construction ?

Les communes et leurs groupements sont naturellement des collectivités de proximité, situées au plus près de leurs citoyens. Lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles ont, par leur action, un rôle de démonstration et d'incitation. En menant à bien des projets innovants, elles démontrent à leurs habitants que de nouvelles techniques sont utilisables.

Par une information de leurs résidents, les communes et leurs groupements sont à même de diffuser les bonnes pratiques, d'inciter à l'utilisation de nouveaux matériaux dans la construction. Les bâtiments publics, construits par les collectivités, sont ouverts à tous et fréquentés par la population ; cette dernière peut mesurer par l'exemple l'intérêt d'utiliser du bois comme matériau de construction. Apprécier le confort et la chaleur du bois utilisé dans la construction de la salle des fêtes peut inciter les habitants à y recourir dans leur propres projets.

À votre avis, dans quelle mesure et sous quelle forme les collectivités seraient susceptibles d'accompagner et de soutenir la construction bois ?

Au-delà de leur rôle en matière de démonstration et d'incitation, les collectivités peuvent contribuer à développer des activités économiques liées au bois de construction. Utilisant une ressource locale, générant souvent des emplois, la construction en bois correspond aux projets de développement local recherchés par les collectivités. L'acquisition d'un savoir-faire local susceptible de générer de l'activité dans et hors de son territoire ne peut qu'être encouragé par la commune.

Programme

17h00 : Présentation du programme de la conférence par **Olivier Pia**, animateur de débats et prise de parole du **CNDB (Comité National pour le Développement du Bois)** :

- > Tour d'horizon de la construction bois publique et collective en Europe et en France - Tout bois - mixte bois/béton - rénovation bois sur béton
- > Le Grenelle 2: politique en faveur de la construction bois

17h30 : Jean-Michel Staiger, Maire de Savigny-le-Sec.

Réalisation présentée : salle à usages multiples de Savigny-le-Sec - projet de construction de 8 logements BBC en bois.

18h00 : Jean-Luc Vernay, Maire de Mervans et Conseiller général du canton de Saint-Germain-du-bois et Philippe Commerçon, Directeur adjoint de la Direction de l'Architecture et des bâtiments du CG 71.

Réalisation présentée : l'EHPAD de Mervans.

18h30 : Jean Croisel, ingénieur forêt bois, Conseil régional de Bourgogne et François Patriat, Président du Conseil régional de Bourgogne.

19h00 : Questions-réponses

19h30 : Cocktail





- **Lieu :** Savigny-le-Sec (21380)
- **Architecte :**
à désigner
- **Maître d'ouvrage :**
à désigner
- **Entreprise bois :** à désigner

- **Nombre de logements :**
8 répartis sur 2 bâtiments
« Horizontaux »
- **Nombres d'étages :** 2

- **Surface habitable :** 4 type
T4 (80 / 85 m²), 3 de type T5
(90 / 95 m²) et 1 de type T6
(105 / 110 m²)
- **Surface totale des parcelles
de chaque logement :**
de 200 à 250 m²
- **Hauteur de la réalisation :** 8,5 m

- **Date de début des travaux :**
1 juin 2010
- **Date de fin des travaux :**
30 novembre 2010
- **Coût total des travaux HT :**
1 100 000 €
- **Coût part bois HT :** 750 000 €

- **SHOB :** 960 m²
- **SHON :** 900 m²
- **SHAB :** 780 m²

Plus d'infos :
[http://constructiondurable.
over-blog.fr/](http://constructiondurable.over-blog.fr/)

Ces logements très basse énergie seront construits à proximité de la nouvelle salle à usages multiples (premier bâtiment base énergie de la région de Bourgogne) dans le but de réaliser un éco-quartier.

Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 1

Projet de construction de 8 logements BBC* en bois à Savigny-le-Sec (21)

Jean-Michel Staiger, Maire de Savigny-le-Sec

Ces logements économes en énergie sont construits dans le respect d'un développement durable afin de maîtriser la pollution pour un prix raisonnable. L'objectif est de répondre à l'attente de jeunes couples qui souhaitent être logés correctement soit en location soit en accédant à la propriété.

Coûts maîtrisés et frais de fonctionnement réduits.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des maisons « à 15 euros par jour »*. La collectivité de Savigny-le-Sec souhaite démontrer ainsi qu'il est possible de devenir propriétaire pour le prix d'un loyer.

Les solutions techniques mise en place :

- Intégration de la bioclimatique (bâtiments à très basse énergie) afin de profiter au mieux des apports solaires passifs durant l'hiver,
- Construction de bâtiments avec ossature bois de forme compacte afin de réduire les pertes par les parois extérieures,
- Mise en place d'un système constructif industrialisé et facilement reproductible afin de limiter les coûts,
- Mise en place d'une isolation performante (mini : 220 mm pour les parois verticales, 300 mm sous la toiture),
- Pause de fenêtres et portes extérieures bois aluminium triples vitrages $U_w = 1W/m^2k$,
- Ventilation du bâtiment par un système double-flux à la sortie duquel sera placée une batterie chaude permettant de chauffer le volume (la batterie sera alimentée en eau chaude par un réseau de chaleur provenant de la chaufferie bois à alimentation automatique de plaquettes de la salle à usages multiples),
- Mise en place de solutions techniques permettant de limiter le débit de chaque arrivée d'eau et d'assurer une parfaite étanchéité de l'air,
- Production d'eau chaude sanitaire à partir de panneaux solaires thermiques.

*Bâtiment Basse Consommation



- Lieu : Mervans (71)
- Maître d'ouvrage : Conseil Général de Saône et Loire
- Architecte : TECTONIKES de Lyon représenté par Alain VARGAS et Raphael Verboud
- Bureau d'étude : TECHNIP TPS de Lyon, représenté par Jacques Guyot et Robin Thollot

- Nombre de logements : 82 lits + 8 places accueil de jour soit 90 places
- Nombres d'étages : 2

- Surface habitable : 4239 m²
- Hauteur de la réalisation : 9 m

- Date de début des travaux : 01 sept 2008
- Date de fin des travaux : 30 avril 2010

- Coût total des travaux : 7260 000 € HT
- Coût part bois : 2 000 000 € HT environ soit 30 % environ

- SHOB : 5877 m²
- SHON : 4852 m²
- SHAB : 4239 m²

- Charpente : entreprise MARILLER d'Orgelet (39)
- Menuiserie bois et extérieures : entreprise Fautrelle de Mervans (71) représenté par M. Nobs

Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 2

L'EHPAD de Mervans

Jean-Luc Vernay, Maire de Mervans et Conseiller Général du Canton de Saint-Germain-du-Bois (71)

Philippe Commerçon, Directeur Adjoint de la Direction de l'Architecture et des Bâtiments du CG 71

Lors de l'Assemblée départementale des 13 et 14 juin 2006, le Département a décidé de la création de l'EHPAD de Mervans en autorisant le Conseil Général à être le maître d'ouvrage de cette opération.

Conception d'un bâtiment « durable » caractérisé par :

- Orientation du bâti,
- Fondations et dallages en béton, ouvrages béton préfabriqués pour limiter les nuisances,
- Ossatures porteuses et charpentes en bois, mode de préfabrication pour un chantier plus propre, plus rapide et moins bruyant,
- Couverture en zinc,
- Menuiseries extérieures mixtes bois / alu afin de permettre une réduction des coûts d'entretien tout en utilisant un matériau renouvelable dans sa plus grande quantité,
- Utilisation des matériaux de façade pérenne sans entretien.
- Isolation thermique renforcée (20% de mieux que la norme actuelle le prévoit),
- Occultations solaires généralisées pour réduire les effets de surchauffe,
- Utilisation de l'énergie bois (et du gaz en secours.),
- Utilisation de puits canadien pour le traitement d'air utile au rafraîchissement et apport air neuf en hiver,
- Utilisation de ventilation double flux (récupération des calories extraites qui sont ré-intégrées dans le bâtiment),
- Utilisation de panneaux solaires sur l'eau chaude sanitaire couvrant 50 % des besoins,
- Mise en place d'un éclairage à faible consommation d'énergie,
- Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour les usages extérieurs,



Les objectifs de cette réalisation :

- Créer un cadre de vie intergénérationnel au cœur du bourg,
- Valoriser des espaces de vie avec larges ouvertures vers les jardins
- Mettre le jardin intérieur au centre du projet afin de créer un lieu de promenade et d'animation.
- Privilégier une architecture contemporaine avec des normes H.Q.E (Haute Qualité Environnementale) où l'esthétique s'intègre à l'environnement rural
- Stimuler l'activité des résidents et la vie sociale à travers une écriture architecturale contemporaine (façades boisées très graphiques, jeux de stores et plans successifs, silhouette dynamique).
- Multiplier les vues vers l'extérieur.
- Prendre en compte les différences d'autonomie (salles de bains modulables...).

Un hébergement hospitalier

Avec un statut de maison de retraite publique autonome départementale, l'EHPAD de Mervans est la première construction publique depuis 1979 en Saône-et-Loire.

La capacité du bâtiment est de 90 places habilitées aide sociale et déclinées en unités de la façon suivante :

- 80 lits permanents dont 12 lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- 2 lits d'hébergement temporaire
- 8 places d'accueil de jour.

Cette construction répond également à un besoin identifié de places d'hébergement pour personnes âgées sur le bassin du Louhannais. Les 90 places créées ramèneront l'arrondissement de Louhans dans la moyenne départementale du ratio d'équipement avec quelques 174 places contre 127 à l'heure actuelle.

L'objectif de cette construction est de créer un cadre agréable pour les résidents, stimulant pour les sens et qui ne soit pas uniquement un « hébergement hospitalier ». Le bois a été choisi pour répondre à cet objectif, c'est pourquoi il est très largement utilisé dans la construction de cet ouvrage.

Pour toutes demandes supplémentaires

- interviews maîtres d'ouvrage, architectes
- photos...

CONTACT PRESSE

Agence ICOM

Isabelle Peaudecerf
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Tél. : 05 62 57 73 43
Portable : 06 63 11 63 73
E-mail : i.peaudecerf@icom-com.fr

Chargée de communication CNDB

Béatrice Texier
6 avenue Saint Mandé
75012 Paris
Tél. : 01 53 17 19 63
E-mail : b.texier@cndb.org